

ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Chères et chers collègues,

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs d'éducation musicale et chant choral qui rejoignent l'académie de Polynésie française. C'est avec une grande joie que nous félicitons nos deux collègues lauréats pour leur réussite après s'être présentés au concours de recrutement.

Dans la tradition polynésienne, l'accueil, quels que soient le cadre et l'occasion, est toujours caractérisé par une présence musicale, et souvent chorégraphique, forte et incontournable, marqueur d'une identité et de valeurs spécifiques et uniques au monde. Ainsi, le rituel moderne, initié dans l'hexagone, de la rentrée en musique, prolonge aisément cette noble tradition dans un cadre scolaire, et s'y greffant tant dans la forme que pour le fond, en faisant appel à des chants et des musiques issus du patrimoine polynésien - vecteur, entre autres choses, de lien social entre l'institution scolaire et les familles. Nous espérons que chacun et chacune aura pu se saisir de ce moment privilégié, pour démarrer l'année sous les meilleurs auspices.

Plus largement, il est fondamental de donner du sens aux apprentissages par une adaptation des contenus et des dynamiques pédagogiques mises en place aux réalités et aux spécificités sociales et culturelles de la Polynésie française, mettant en valeur son histoire, son identité, ses racines.

En particulier, nous encourageons vivement la synergie de toute action pédagogique disciplinaire et transversale avec le tissu d'événements scolaires et extrascolaires, qui ponctuent, caractérisent et enrichissent la vie artistique et culturelle de l'archipel.

Nous rappelons à ce sujet quelques beaux projets à venir, prévus pour cette année 2024-2025 :

- les rencontres chorales accompagnés par les classes CHAM – CHAD, les représentations des classes « Arts traditionnelles » et « Culture et patrimoine », les spectacles des élèves S2TMD
- la 8ème édition du Heiva Taure'a
- la 2ème édition du himene tumu

Pour approfondir, nous renvoyons aux informations présentes sur le site disciplinaire, aux formations du PrAF (ouvert et consultable jusqu'au 13 septembre 2024 à l'adresse suivante : <https://applications.education.pf/paf/>)*, au contact avec l'équipe de chargés de mission et de formation, ainsi qu'à l'association ATEMPO, qui a pour objectif de soutenir l'ensemble des projets dans le but de favoriser la promotion et la reconnaissance de la discipline. Nous encourageons tous les enseignants et les établissements à y adhérer afin de favoriser la réalisation de vos projets. Merci à Madame Sophie Robert, Présidente de l'association et à Madame Laetitia Rigot pour leur investissement.

Le plurilinguisme est également un axe fort des orientations ministérielles pour la PF, et les disciplines artistiques (art oratoire, *himene tumu* et autres chants traditionnels) constituent un levier dont la pertinence n'est plus à démontrer, et dont les professeurs d'éducation musicale doivent se saisir résolument. L'éducation musicale doit pleinement jouer le rôle qui est naturellement le sien dans la construction des savoirs fondamentaux – des compétences linguistiques et de l'oral tout particulièrement. Nous vous invitons à ces fins à prendre connaissance de l'article "enjeux linguistiques de l'EMCC" et à mettre en application, au quotidien, la réflexion et les pistes pédagogiques indiquées : https://pedagogie.ac-lille.fr/emcc/wp-content/uploads/sites/31/2022/08/Enjeux-linguistiques-de-LEMCC.VDef_.pdf

Les projets de mobilité – virtuelle ou réelle, eTwinning et Erasmus – qui pourront être construits autour du patrimoine et des pratiques artistiques, représentent également une opportunité conjointe, à la fois de valorisation identitaire et patrimoniale et de pratique linguistique renforcée et immersive.

Nous invitons les professeurs d'EMCC à prendre une place active dans l'accompagnement des élèves, non seulement à travers le rôle du professeur principal, mais aussi au sein du parcours avenir, en présentant à la fois les formations artistiques présentes sur le territoire (S2TMD notamment) et en dehors (post-bac), ainsi que les métiers artistiques liés aux arts traditionnels – porteurs de valeurs polynésiennes identitaires, de lien social, d'épanouissement personnel et de débouchées professionnelles en lien avec les secteurs artistique et touristique – mais aussi ceux qui s'en éloignent, afin d'ouvrir à la diversité des possibles, à l'universalité de l'art et à l'internationalisme des parcours et des débouchés.

Enfin, l'éducation musicale doit savoir mettre au cœur de son fonctionnement pédagogique, d'une part, la bienveillance et la motivation de l'élève, au travers de moments de partage artistique, collectifs et non compétitifs, qui caractérisent notre discipline et contribuent à un climat serein et aux valeurs du vivre ensemble harmonieux ; d'autre part, une attention particulière à l'activation de la dimension corporelle de l'élève en classe, aux fins de son plein engagement, d'un meilleur ancrage cognitif des apprentissages, et compte tenu des spécificités locales liant fortement musique et geste.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire 2024 – 2025 en musique.

la ora na, maeva i fa'aitoito.

Giuliano CHIELLO
IA - IPR d'éducation musicale et chant choral
Académie de Besançon
Extension de compétences pour la Polynésie française

Samuelle KRAUS
Chargée de missions d'inspection